Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260724-2026_10_102-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JUILLET 2026 A 18 H 30
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juillet à 18h30, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle Yves Cadic sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Présents ou représentés : **19**

Présents : M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE GONIDEC Marine, M. PEILLET Sébastien, Mme LE BERRE Maryvonne, M. HIREL Louis, Mme CEILLIER Christine, M. HAMON Jean-Pierre, M. LE FLEM Claude, Mme CERISIER Laurence, M. JANNIN Gildas, Mme KERLEAU Aline, M. LE MARÉCHAL Matthieu, Mme CAMUZARD Morgane, Mme LE LOUARN Chloé, M. JÉZÉQUEL Guillaume, M. ALLAIN Gilles, Mme GUILLLOU Catherine, M. JUMEL Yoann, Mme LE BRIAND Fabienne

Représenté : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme CERISIER Laurence

Date d'envoi de la Convocation : 17 Juillet 2026

DELIBERATION N°2026-10-102 : PORT DE PLAISANCE : OUVERTURE D'UN AMI POUR UN POSTE A FLOT (Club de plongée)
Rapporteur : M. Sébastien PEILLET, Adjoint en charge du port de plaisance

M. PEILLET informe qu'une manifestation d'intérêt spontanée a été reçue en mairie le 24 avril 2026 pour l'occupation temporaire d'un poste à flot sur le ponton 3, d'une dimension maximale de 10 m, pour l'activité d'un club de plongée sous forme associative
La durée de l'autorisation consentie sera de 5 ans à compter du 1er octobre 2026, sans tacite reconduction.



Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission plénière du 20 juillet 2026,

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260724-2026_10_102-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ **D'approuver la mise en concurrence d'un appel à manifestation d'intérêt du 28 juillet au 10 août 2026 en vue de la mise à disposition d'un poste à flots sur le ponton 3 sur le port de plaisance suivant le cahier des charges ci-joint ;**
- ✓ **D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tous les documents relatifs à cette décision.**

Pour extrait certifié conforme,

Mme CERISIER Laurence,
Secrétaire de séance

M. JÉZÉQUEL Yves,
Maire

MAIRIE DE LEZARDRIEUX
22740 CÔTES D'ARMOR